

Le logiciel libre devrait-il être obligatoire à l'école ?

Serge Pouts-Lajus, membre fondateur de [l'association d'enseignants Projetice](#), a tout récemment rapporté l'anecdote suivante dans les [commentaires](#) du Framablog.

« Un responsable informatique dans un rectorat m'a dit un jour ceci : le libre, ça devrait être obligatoire. Et le rapprochement de ces deux mots, libre et obligatoire, ne le choquait pas. Je dois avouer que ça m'a un peu glacé. »

Dans le même temps [Richard Stallman](#) conclut ainsi ce court extrait vidéo issue d'une conférence qui avait lieu samedi dernier^[1].



→ La [vidéo](#) au format webm

« ...Parce que les écoles ont une mission sociale, la mission d'éduquer la nouvelle génération comme de bons citoyens d'une société forte, capable, indépendante et solidaire, c'est-à-dire les éduquer à utiliser uniquement le logiciel libre. L'école doit enseigner uniquement le logiciel libre. »

Je profite de l'occasion pour reproduire également ci-dessous [cet article](#)^[2] du même Stallman qui prolonge et précise son point de vue.

Pourquoi les écoles devraient utiliser exclusivement des logiciels libres

par [Richard Stallman](#)

Il existe des raisons très générales pour lesquelles tout utilisateur d'ordinateur devrait se focaliser sur les logiciels libres. Ils donnent la possibilité de contrôler

notre propre ordinateur, alors qu'avec les logiciels commerciaux l'ordinateur obéit au propriétaire du logiciel – l'éditeur – et non plus au propriétaire de l'ordinateur lui-même. Avec les logiciels libres, les utilisateurs ont la liberté de coopérer, de mieux diriger leur vie. Cela s'applique aux écoles comme à tout le monde.

Mais il existe des raisons spécifiques qui concernent les écoles.

D'abord, les logiciels libres permettent aux écoles d'économiser de l'argent. Même dans les pays riches, les écoles ont un budget très serré. Les logiciels libres donnent aux écoles, comme aux autres utilisateurs, la liberté de copier et de redistribuer les logiciels, si bien que l'Éducation nationale (ou tout système éducatif) peut faire des copies pour tous les ordinateurs de toutes les écoles. Dans les pays pauvres, cela peut aider à réduire la « fracture numérique ».

Cet argument économique évident, quoi qu'important, n'a qu'une portée assez marginale. En effet les développeurs de logiciels propriétaires peuvent éliminer cet inconvénient en donnant des copies aux écoles. Mais attention : une école qui accepte ce « cadeau » risque de devoir payer les futures mises à jour.

Approfondissons donc la question.

L'École devrait enseigner aux élèves des comportements qui profiteront à la société toute entière. Elle devrait promouvoir l'utilisation des logiciels libres tout comme elle promeut le recyclage. Si l'École enseigne les logiciels libres aux élèves (et aux étudiants), ceux-ci les utiliseront encore après la fin de leurs études. Cela pourra aider la société toute entière à échapper à la domination (et à la lamination) par les multinationales. Ces entreprises offrent des versions gratuites de logiciels aux écoles pour la même raison que des compagnies de tabac américaines distribuent des cigarettes

gratuites : pour rendre les enfants dépendants^[3]. Ils ne feront pas de remises à ces élèves et étudiants après leurs études une fois qu'ils auront grandi.

Les logiciels libres permettent aux élèves et aux étudiants d'apprendre comment les logiciels fonctionnent. À l'adolescence, certains d'entre eux veulent tout apprendre au sujet de leur ordinateur et de ses logiciels. C'est à cet âge que les personnes qui deviendront de bons programmeurs devraient l'apprendre. Pour bien apprendre à écrire des logiciels, les élèves et les étudiants ont besoin de lire beaucoup de code source et d'écrire beaucoup de logiciels. Ils ont besoin de lire et de comprendre de vrais programmes que les gens utilisent réellement. Ils seront extrêmement curieux de lire le code source des programmes qu'ils utilisent.

Le logiciel propriétaire rejette cette soif de connaissance ; il dit « le savoir que tu veux est un secret, l'apprendre est interdit ! » Le logiciel libre encourage tout le monde à apprendre. La communauté du logiciel libre rejette ce « culte de la technologie », qui maintient le grand public dans l'ignorance du fonctionnement de la technologie ; nous encourageons les élèves et les étudiants de tous âges et de toutes origines à lire du code source et à apprendre autant qu'ils veulent savoir. Les écoles qui utilisent les logiciels libres encouragent cela et permettent aux apprentis programmeurs doués de progresser.

La raison suivante est encore plus profonde. Nous attendons de l'École qu'elle enseigne aux élèves et étudiants des connaissances de base et des compétences utiles, mais ce n'est pas son unique mission. La mission la plus fondamentale de l'École est d'enseigner aux gens à être de bons citoyens et de bons voisins pour œuvrer avec ceux qui ont besoin d'aide. Dans le domaine de l'informatique, cela signifie enseigner à partager les logiciels. Les écoles élémentaires, par dessus tout, devraient dire à leurs élèves : « si tu apportes un

logiciel à l'école, tu devras le partager avec les autres enfants ». Bien entendu, l'école doit pratiquer ce qu'elle prêche : tous les logiciels installés par l'école devront être accessibles aux élèves pour être copiés, emportés à la maison et redistribués par la suite.

Enseigner l'utilisation des logiciels libres aux élèves et étudiants et prendre part à la communauté des logiciels libres est une forme d'éducation à la citoyenneté. Cela démontre aussi aux étudiants les avantages d'un modèle basé sur le service public plutôt que celui prôné par les ultralibéraux. Les logiciels libres devraient être utilisés à tous les niveaux de l'École.

La reproduction exacte et la distribution intégrale de cet article est permise sur n'importe quel support d'archivage, pourvu que cette notice soit préservée.

Notes

[1] [Les enclosures des biens communs : du vivant aux logiciels](#)
– Conférence de Richard Stallman et Jean-Pierre Berlan à La Cantine le samedi 23 février, organisé par la Radio du Ministère entité du Labo de la Générale et de BelliGnu/Bellinux.

[2] Traduction : Laurent Bertaud.

[3] La compagnie de tabac RJ Reynolds fut condamnée à 15 millions de dollars d'amende en 2002 pour avoir fourni des échantillons gratuits de cigarettes sur des événements ciblés sur les enfants. Voir [ce lien](#).